

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 183 du 13 décembre 2019

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 4

INSTRUCTION N° 900/ARM/EMAA/BSOUTIEN/PERS

relative aux tenues du personnel militaire de l'armée de l'air.

Du 27 août 2019

INSTRUCTION N° 900/ARM/EMAA/BSOUTIEN/PERS relative aux tenues du personnel militaire de l'armée de l'air.

Du 27 août 2019

NOR A R M L 1 9 5 6 3 1 6 J

Pièce(s) jointe(s) :

Cinq annexes.

Texte(s) abrogé(s) :

≥ [Instruction N° 900/DEF/EMAA/BSOUTIEN/PERS du 30 juin 2011 relative aux tenues du personnel militaire de l'armée de l'air.](#)

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [451-2.1.1.](#)

Référence de publication :

[INSTRUCTION N° 900/ARM/EMAA/BSOUTIEN/PERS relative aux tenues du personnel militaire de l'armée de l'air.](#)

Pour la ministre des armées et par délégation :

*Le général de corps aérien,
major général de l'armée de l'air,*

Olivier TAPREST.